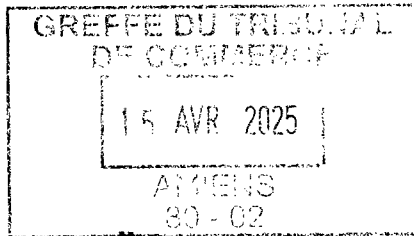


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 15/04/2025 - B2025/002062 - 2022 B 00759 - 914 995 824 - ANVA



ANVA
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 227 700,00 euros
Siège social : 2 Bis Rue du Général Leclerc, 80150 CANCHY
914 995 824 RCS AMIENS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DÉCEMBRE 2024
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 123 837,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 123 837,72 euros

Affectation à la réserve légale 18 993,27 euros
Ainsi dotée à plein

Le solde 104 844,45 euros

Distribution de dividendes 100 000,00 euros
Soit un dividende brut par action égal à 0,44 euro

Le solde 4 844,45 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 76 602,23 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} mars 2025.

L'associé unique déclare être informé que :

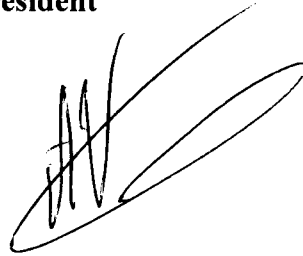
- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

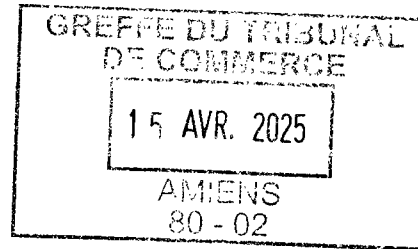
De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a large, sweeping flourish that extends to the right.

In Extenso



SAS ANVA

**Comptes annuels
Bilan au 30/06/2024**

B RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
80150 CANCHY
SIRET : 91499582400010

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned in the lower right area of the page.

IN EXTENSO ARRAS
Zone industrielle Est - 5000 rue Hans Geiger - BP 20091
62003 ARRAS

Tél : 03 21 73 20 20
Fax 03 21 24 28 20

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2024

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 30/06/2024 ③	Net 30/06/2023 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	227 700	042		227 700	227 700
(5) TOTAL I	044	227 700	048		227 700	227 700
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	120 789	074		120 789	75 000
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	79 981	086		79 981	870
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	200 769	098		200 769	75 870
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	428 469	112		428 469	303 570

PASSIF	30/06/2024		30/06/2023	
Capital social ou individuel	120	227 700	120	227 700
Écarts de réévaluation	124		124	
Réserve légale	126	3 777	126	
Réserves réglementées	130		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	71 758	131	
Report à nouveau	134		134	
Résultat de l'exercice	136	123 838	136	75 535
Subventions d'investissement	137		137	
Provisions réglementées	140		140	
TOTAL I	142	427 072	142	303 235
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156		156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	289	166	284
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 108	169	52
Comptes courants d'associés	173		173	
Autres dettes	175		175	
Produits constatés d'avance	174		174	
TOTAL III	176	1 397	176	336
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	428 469	180	303 570

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	120 789	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 30/06/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/06/2024	30/06/2023
Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217		218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier)		immobilier	242	1 337
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	6
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 343
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-1 343
Produits financiers		III	280	126 289	79 200
Produits exceptionnels		IV	290		
Charges financières		V	294		
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI	300		
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices		VII	306	1 108	52
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	123 838
B - RÉSULTAT FISCAL				312	123 838
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	1 108
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	7 383
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables					360
(dont imputés sur le résultat)					
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	7 383
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					372

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 428 469 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 123 838 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		227 700	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	227 700	
	TOTAL GENERAL	227 700	

Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			227 700
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL		227 700
	TOTAL GENERAL		227 700

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289	284
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	289	284

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	2 539	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	2 539	